

LA SITUATION DES MUSIQUES ACTUELLES EN BRETAGNE : CONTEXTE, ENJEUX ET PROPOSITIONS



LES OBJECTIFS DE CE TRAVAIL

Dans la continuité de nos rencontres, en mars 2022, avec la Drac et le Conseil Régional, nos partenaires publics ont sollicité notre expertise afin de disposer d'éléments d'analyse sur la situation des musiques actuelles en Bretagne dans un contexte de crises impactantes.

Le but de cette démarche est de disposer d'une base de discussion afin d'échanger sur la situation. Certaines idées sont présentées sous forme de préconisations à l'attention des collectivités publiques afin de pouvoir à terme, si elles souhaitent s'en emparer, les transformer en politiques publiques ou en actions que nous pourrions construire de manière concertée.

NOTRE EXPERTISE SE BASE SUR DIFFÉRENTES SOURCES

- Les échanges avec les acteur-trices qui se tiennent dans le cadre de nos groupes de travail depuis maintenant deux ans et, plus récemment, à travers notre comité stratégique
- Les échanges avec différentes organisations : le Collectif des Festivals, Après-Mai, la Maison des Producteurs, Bretagne(s) World Sounds, la Corlab, le SMA, Culture Bar-Bars, la CGT Spectacle, la Mission régionale de lutte contre les violences et les inégalités
- Le relais de certains points toujours d'actualité du document « [Analyse et préconisations sur la situation des musiques actuelles en Bretagne](#) » adressé en mai 2020 aux collectivités de Bretagne

UN REFLET D'UNE PAROLE MULTIPLE QUI APPELLE DES RÉPONSES COLLECTIVES

Le but de SUPERMAB est de représenter la diversité des paroles des musiques actuelles en Bretagne et non de transmettre une parole unique. Nous espérons que cet état d'esprit transparaîtra.

Lieu d'expertise collective et d'interconnaissance, SUPERMAB souhaite devenir un partenaire de co-construction des politiques publiques. À ce titre, nous sommes convaincu-es que les réponses apportées seront d'autant plus efficaces qu'elles seront collectives et concertées entre les différents échelons de collectivités, institutions culturelles et acteur-trices. Nos propositions ne s'arrêtent donc pas à une dimension budgétaire et subventionnelle, mais aussi à une réflexion sur l'existant et au nécessaire développement des coopérations et des transversalités.

CONTEXTE / CONSTATS

- Des publics qui viennent moins dans les concerts
- Un impact fort de la crise sanitaire sur la santé psychologique des équipes bénévoles et professionnelles
- Un pouvoir d'achat en baisse ayant un impact sur la vie culturelle et notamment sur les capacités de mobilité en milieu rural
- Une envie forte des acteur·trices de faire évoluer les pratiques vers plus d'égalité, d'écologie et de respect des droits culturels mais un manque de moyens, de temps de réflexion, de compétences et d'accompagnement
- Une crise des vocations sans doute aggravée par les crises rendant de nombreux recrutements difficiles et un changement du sens de l'entrée dans nos métiers
- Une concentration économique croissante sur l'ensemble du champ culturel et médiatique
- Une révolution à opérer afin de réduire notre empreinte sur l'environnement
- Une logique d'appels à projets qui pourrait supplanter les aides pérennes de droit commun et qui grève un temps de travail conséquent


« MAIS »


- **Un tissu d'acteur·trices diversifié et dense**
- **Des projets ancrés sur leurs territoires**


8 GRANDS ENJEUX IDENTIFIÉS


1. Accompagner notre travail sur les enjeux sociétaux
2. Faire évoluer les dispositifs au plus proche des besoins
3. Développer notre culture de la coopération
4. Permettre à chacun·e de développer ses compétences
5. Améliorer nos connaissances
6. Valoriser les artistes, les actions et les projets
7. Renforcer les dynamiques des territoires sous l'angle des droits culturels
8. Développer l'interconnaissance, les partages d'expériences, les coopérations et les solidarités



Ce qui relève de SUPERMAB et des acteur-trices 

Les points de vigilance 











Les urgences 

Les propositions 











**CONTEXTE
CONSTATS**
p.2

**LA SITUATION DES
MUSIQUES ACTUELLES
EN BRETAGNE :
CONTEXTE, ENJEUX
ET PROPOSITIONS**







**1. ACCOMPAGNER NOTRE TRAVAIL
SUR LES ENJEUX SOCIÉTAUX**

-   Pour réduire les empreintes environnementales
-   Pour une réelle lutte contre les inégalités et les rapports de domination
-   Pour une révolution sur les violences sexuelles et sexistes
-   Pour une intégration des droits culturels dans tous les projets
-   Pour une connexion aux enjeux de l'ESS






**2. FAIRE ÉVOLUER LES DISPOSITIFS
AU PLUS PROCHE DES BESOINS**

-  S'appuyer sur les appels à projets CNM / Drac / Région
-  Accompagner la prise de risque artistique
-  Soutenir les bureaux de production
-  Imaginer une aide aux petits lieux culturels
-  Des conseils de la vie nocturne dans les villes de Bretagne
-   Promouvoir le GIP cafés-culture
-  Développer le dispositif de Production mutualisée
-   Des aides transversales aux associations de prévention











**3. DÉVELOPPER NOTRE CULTURE
DE LA COOPÉRATION**

-  Imaginer les contours d'une "gouvernance" commune
-  Une continuité au forum des politiques culturelles
-   Sensibiliser sur la réalité des micros structures
-   Développer nos réflexions sur l'émergence artistique






**4. PERMETTRE À CHACUN-E DE
DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES**

-   Le développement d'une offre de formation adaptée
-    La nécessité d'une plateforme régionale de la ressource




















5. AMÉLIORER NOS CONNAISSANCES

- Sur l'impact des crises actuelles 
- Sur notre lien avec les publics 
- Sur la situation de l'emploi 
- Des musiques enregistrées en Bretagne  
- Des circuits de distribution et de la situation des disquaires indépendants 
- Sur la situation des intermittent-es et précaires   
- Sur les pratiques musicales 

**6. VALORISER LES ARTISTES,
LES ACTIONS ET LES PROJETS**

- Développer les actions de promotion de sorties d'albums 
- Promouvoir les projets de mutualisation existants 
- Produire des contenus radiophoniques mutualisés 
- Créer une bibliothèque régionale des contenus musicaux 
- Valoriser l'offre de formation proposée par les organismes de la région 

**7. RENFORCER LES DYNAMIQUES DES TERRITOIRES
SOUS L'ANGLE DES DROITS CULTURELS**

- SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER**  
- Sur la nécessité de diagnostics de territoires  
 - À la diversité des possibles en termes d'EAC et d'action culturelle 
 - Aux enjeux de la coopération et de la transversalité  
- L'IMPORTANT DES PRATIQUES EN AMATEUR** 
- La mise en réseau des lieux d'accueil des groupes en répétition 
 - Accompagner les écoles de musique dans leurs mutations 
 - Développer l'accompagnement et l'autonomisation de TOUS les projets artistiques 
 - Favoriser la diffusion de projets amateurs  
- VALORISER L'ANCRAGE TERRITORIAL**  
- Encourager les projets culturels de territoires  
 - L'émergence artistique : outil de diversité davantage que de professionnalisation 
 - Relocaliser la culture en aidant les micros projets culturels de territoires 

**8. DÉVELOPPER L'INTERCONNAISSANCE,
LES PARTAGES D'EXPÉRIENCES, LES
COOPÉRATIONS ET LES SOLIDARITÉS** 



1. ACCOMPAGNER NOTRE TRAVAIL SUR LES ENJEUX SOCIÉTAUX : ACCOMPAGNER (FORMATION / RÉFLEXION) ET DONNER DES MOYENS (HUMAINS ET FINANCIERS)

- Pour repenser nos modèles afin de réduire les empreintes environnementales
- Pour une réelle lutte contre les inégalités et les rapports de domination
- Pour une révolution des consciences et des pratiques sur le champ des violences sexuelles et sexistes
- Pour une intégration des droits culturels dans tous les projets
- Pour une connexion plus forte du monde culturel aux enjeux de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) en lien avec la Cress et l'Ufisc

2. FAIRE ÉVOLUER LES DISPOSITIFS AU PLUS PROCHE DES BESOINS

- S'appuyer sur les appels à projets CNM / Drac / Région afin d'envisager, de manière concertée, des outils de structuration globale de la filière
- Accompagner la prise de risque artistique, l'expérimentation et les projets pluridisciplinaires dans un contexte de fréquentations en baisse
- Soutenir les bureaux de production par le biais d'un dispositif de droit commun dans le cadre de la politique culturelle régionale
- Imaginer, à l'échelle régionale, une aide aux petits lieux culturels organisateurs de concerts non labellisés, à l'image de l'aide aux cafés-librairies
- Encourager la mise en place des conseils de la vie nocturne dans les villes de Bretagne
- Promouvoir le GIP cafés-culture en Bretagne / Encourager les signatures / Poursuivre son élargissement en privilégiant les petits lieux
- Production mutualisée : Maintenir, pérenniser et développer le dispositif
- Fournir des aides plus importantes et transversales aux associations de prévention des risques en milieu festif

3. DÉVELOPPER NOTRE CULTURE DE LA COOPÉRATION

- Imaginer conjointement les contours d'une « gouvernance » commune nous permettant d'analyser, d'accompagner la filière et de co-construire les politiques publiques
- Dans la continuité du forum des politiques culturelles, créer de nouvelles opportunités de rencontre entre institutions et acteur·trices en dehors des enjeux subventionnels
- Mener une campagne de sensibilisation sur la réalité des micros structures en direction des élu·es afin de créer du lien sur les territoires
- Développer nos réflexions sur l'accompagnement de l'émergence artistique en Bretagne, sur l'ensemble des esthétiques et en complémentarité entre acteur·trices et territoires

4. PERMETTRE À CHACUN·E DE DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES

- Accompagner le développement d'une offre de formation adaptée et transversale en Bretagne notamment pour les personnes qui ont généré peu de droit
- La nécessité d'une plateforme régionale de la ressource facilitant l'orientation des porteurs et porteuses de projets et l'accès aux informations
 - Formaliser la coopération et la mise en réseau des lieux et personnes ressources
 - Établir une cartographie des compétences à l'usage des lieux et personnes ressources
 - Créer des outils permettant aux acteur·trices d'identifier les portes d'entrée sur leurs territoires
 - Créer des rencontres régulières entre les acteur·trices
 - Développer l'appui et le conseil personnalisé en complément des actions existantes

5. AMÉLIORER NOS CONNAISSANCES

- Un besoin fort de données sur l'impact des crises actuelles sur les fréquentations des lieux et festivals et les usages du public
- Réfléchir au renouvellement de notre lien avec les publics dans un contexte de nouvelle donne numérique
- Développer des stratégies sur la situation de l'emploi dans le secteur des musiques actuelles dans un contexte de crise des vocations
- Développer notre connaissance des musiques enregistrées en Bretagne afin d'élaborer un accompagnement cohérent de la filière
- Établir le diagnostic des circuits de distribution physiques en Bretagne et notamment de la situation des disquaires indépendants
- Évaluer avec les Départements la situation des intermittents et précaires
- Un besoin d'outils (de recherche notamment) et de données pour identifier la complexité des pratiques musicales dans leur ensemble

6. VALORISER LES ARTISTES, LES ACTIONS ET LES PROJETS

- Développer les actions de promotion de sorties d'albums sur les antennes des radios associatives et dans les médias indépendants
- Promouvoir et mettre en avant les projets de mutualisation existants auprès des acteur·trices
- Expérimenter la production de contenus radiophoniques mutualisés valorisant les musiques actuelles en région
- Créer une bibliothèque régionale des contenus musicaux afin de permettre aux radios de reconstituer leurs playlists dans la perspective du DAB+ sans passer par les plateformes de streaming
- Valoriser l'offre de formation proposée par les organismes de la région

7. RENFORCER LES DYNAMIQUES DES TERRITOIRES SOUS L'ANGLE DES DROITS CULTURELS

- **INFORMER, FORMER, SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER**

- Sur la nécessité de diagnostics de territoires afin d'identifier la richesse du vivier, les transversalités possibles et les aspirations de chacun·e
- Aux manières alternatives de développer des projets d'EAC et d'action culturelle
- Aux enjeux de la coopération et de la transversalité

- **L'IMPORTANCE DES PRATIQUES EN AMATEUR**

- Développer la mise en réseau des lieux d'accueil des groupes en répétition à l'image du collectif "A vous les Studios" en Finistère
- Accompagner les écoles de musique dans leurs mutations en intégrant les droits culturels et l'approche territoriale dans le cadre des projets d'établissements et des schémas d'enseignement
- Développer l'accompagnement et l'autonomisation de TOUS les projets artistiques
- Favoriser, notamment par le biais d'une explicitation du cadre légal (loi LCAP notamment), la diffusion de projets amateurs

- **VALORISER L'ANCRAGE TERRITORIAL DES PROJETS**

- Encourager et accompagner la mise en place de projets culturels de territoires tenant compte de la diversité des musiques actuelles
- L'émergence artistique : Une notion à aborder comme baromètre de la diversité artistique et pas seulement dans une finalité de professionnalisation
- Un besoin de « relocaliser » la culture en accompagnant les projets culturels locaux, en pérennisant les petites aides pour la mise en place de micros projets culturels de territoires à l'image du dispositif "Cultures communes" en Côtes d'Armor

8. DÉVELOPPER L'INTERCONNAISSANCE, LES PARTAGES D'EXPÉRIENCES, LES COOPÉRATIONS ET LES SOLIDARITÉS

Il s'agit du rôle de SUPERMAB.



ESPACE DE COOPÉRATION
POUR LES MUSIQUES ACTUELLES
EN BRETAGNE

contact@supermab.org

07 87 29 27 21